

**Complément d'avis n°2024/04
relatif à l'accréditation de
l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Mise en suspens sous réserve de la mise en conformité du règlement des études telle que détaillée dans l'avis 2024/04.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'**Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris** ;
- Vu la note de synthèse établie par Delphine PAOLUCCI membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du **11 juin 2024** ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

Prise d'acte **favorable** pour la levée de réserve et la levée de la suspension d'application de l'avis 2024/04.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 11 juin 2024.

Le vice-président,
Fabrice LOSSON

